L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 AOUT 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 27 AOUT 1879

Comment faire-t-on ?

La ville de la Nouvelle-Orléans est dans un moment d'attente qui excite tout à la fois de l'intérêt et de l'inquiétude, et comme cela arrive toujours en pareil cas, on voudrait être déjà à l'époque où les changements de conditions administratives devront avoir lieu si nous voulons nous conformer aux ressources financières limitées par la Constitution. Sous le régime actuel on peut à peine, dit-on, joindre les deux bouts, et le Conseil de ville en est à chercher le moyen de solder le compte de la police pour une partie de novembre et tout le mois de décembre prochain. Une conférence a déjà eu lieu à ce sujet entre les membres du Conseil et quelques officiers appartenant à l'ordre judiciaire ou administratif de la ville, et comme on devait le prévoir, chaque membre interpellé a répondu que pour ce qui concernait son département, il n'y avait plus d'économie possible à faire.

Si cela est, a dit M. Houston, administrateur des améliorations, comment ferons nous en 1880, et comment ferons-nous désormais avec un revenu foncier écourté d'un dixième ou d'un onzième par l'assessement et écourté d'un tiers par la limitation de la taxe? Le remarque était opportune, et tous les conférenciers en ont reconnu la justesse, mais la solution de la question n'en a pas été plus avancée pour cela.

Si nous sommes prévu cette difficulté, a dit un des membres du bureau de police, nous aurions pu diminuer plus tôt la force de police et renvoyer du service les délinquants au lieu de les punir et de les conserver. Aujourd'hui la police est bonne et il nous serait difficile de désigner les hommes qui devraient cesser d'en faire partie.—Il faudra pourtant bien le faire en 1880, alors qu'il faudra diminuer la force de police d'une centaine d'hommes pour la mettre en rapport avec le nouveau budget des recettes.

Ici nous devons convenir, comme de juste, que M. Houston, l'administrateur des améliorations, est l'homme du Conseil qui se montre toujours le plus résolument et le plus promptement disposé à prendre son parti et à se conformer aux nécessités de la situation. Nous prendrons s'il le faut, a-t-il dit, une partie de nos propres salaires.—Cette proposition est d'autant plus louable de sa part qu'avec un budget très restreint, il a eu à faire face à des dépenses extraordinaires, en raison des demandes incessantes sont de l'Association Sanitaire, soit du Bureau de Santé. Nous n'avons pas à blâmer l'Association qui a usé de ses propres fonds pour se procurer des pompes et laver à grands eau les rigoles de la ville, pour louer des agents et faire exécuter des visites domiciliaires dans l'intérêt de la salubrité publique, et pour payer des désinfectants qui, sans incommoder personne, ont désinfecté entièrement et radicalement toutes les fosses et toutes les cours de la ville.

Pour cette fois personne ne s'est plaint, et nous croyons que les mesures judicieuses, adoptées et mises en pratique par l'Association auxiliaire, ont contribué, non pas précisément à repousser la fièvre jaune qui, selon nous, ne dépend pas de cela, mais au moins à réduire le chiffre de la mortalité à une proportion plus faible qu'elle n'avait jamais été depuis nombre d'années en pareille saison. Le plus grand mérite de l'Association sanitaire est d'avoir employé ses propres fonds dans l'exécution de ses mesures.

Nous n'en dirons pas autant du Bureau de santé qui a demandé sans cesse des subsides à la ville quand il était doté d'avantages que n'avaient jamais eus ses prédécesseurs. Le Bureau de santé a eu les fonds de l'Etat, les fonds de la ville, les fonds provenant des recettes du Bureau des naissances, des mariages et des décès, les décès seuls ont dû procurer de fortes sommes pendant l'épidémie de 1878; il a eu encore la perception de droits relatifs aux cimetières et aux vidanges, droits qui n'existaient pas auparavant; il a eu encore les fonds du Bureau national de santé pour des réparations à la station de la quarantaine, et cela n'a pas suffi, le Bureau de santé demande encore et demande toujours, au point que le maire Patton a été obligé de lui répondre que, les fonds assignés au département sanitaire étant épuisés, le Conseil n'accorderait plus rien.

Nous sommes loin de l'époque où le Dr Axson, président du Bureau de Santé, présentait à la législature un rapport de trois pages où il demandait la suppression du Bureau de Santé comme institution inutile. On ne voit pas de pareils désintéressements aujourd'hui. Chaque chef de département répond au contraire: je ne vois aucune économie à faire; je ne puis renvoyer aucun employé, à moins de supprimer le département lui-même.

C'est aussi la faute du Conseil de ville qui, pendant que la Convention siégeait n'a pas eu l'idée ou le courage de représenter que les cours de justice étaient trop nombreuses et que la justice pouvait être distribuée plus économiquement. Nous avons deux cours criminelles quand autrefois il n'y en avait qu'une. La Constitution dit même que la Législature pourra en établir une troisième pour la paroisse d'Orléans. Nous avions toujours compté qu'on en supprimerait une et que le juge Abell resterait seul en possession de cette cour, la première cour de District. La cour supérieure criminelle coûte à la ville $18,000 par an, pendant que la première cour de District ne fait rien paroequ'elle n'a rien à faire. Ces deux cours iront bientôt siéger à la salle St Patrick où elles continueront leur parade coûteuse, sans rendre à la sûreté publique plus de services qu'une seule de ces cours aurait pu rendre. Qui a dit un mot de cela à la Convention? Personne, que nous sachions, et le budget de la justice criminelle est resté le même quand il aurait aisément pu subir une réduction de moitié.

Le mutisme du Conseil de ville, pendant que la Convention siégeait, a été une faute grave, d'autant plus grave que le rapport du comité sur la limitation des deux taxes a été présenté à l'Assemblée dans les premières semaines de la session. Par conséquent le Conseil a été averti de bonne heure et il aurait pu facilement non pas travailler à faire repousser la limite de la taxe ce qui ne l'eut pas rendu populaire, mais au contraire à faire éliminer de l'administration de la ville les institutions inutiles et onéreuses, ce qui eut grandement contribué à lui donner du crédit et de la popularité. Le Conseil, à ce qu'il paraît, ne s'est pas soucié de cette gloire, et il a laissé la Convention légiférer toute seule; comme si, par cela seul, que cette assemblée était constitutionnelle, elle devait posséder une sagesse, une science universelle et une infaillibilité absolue.

Il en résulte que la difficulté à résoudre est beaucoup plus grande qu'elle ne l'eut été, si chaque partie de l'administration publique, chaque fonctionnaire ou officier, eut daigné s'occuper, en temps opportun, des réformes que les nouveaux événements français devaient nécessairement imposer au gouvernement de la ville. Mais nous ne voyons en cela rien d'impossible, ni même rien de décourageant. Les idées viendront et les questions, réputées insolubles pour le moment, seront réglées, nous n'en doutons pas, au grand avantage des intérêts municipaux. Nous citerons, à ce propos, un exemple rassurant et qui concerne la police et les écoles publiques.

Nos lecteurs se rappellent que sous les Radicaux le budget de la police s'est élevé jusqu'à $960,000 et que ces mêmes Radicaux prétendaient que la police ne pouvait se faire à moins. Il fallut cependant réduire grad uellement ce budget de plusieurs centaines de milliers de piastres et nous n'avons jamais vu que les réductions aient rendu la police moins effective. Nous n'avons jamais vu non plus qu'une augmentation de salaire la rendit meilleure. Nous croyons donc pouvoir dire que nous aurons une police suffisante avec un budget réduit dans de certaines limites.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux écoles publiques. Les Radicaux avaient porté leur budget à une hauteur qui nous épouvante. Les Ecoles sont-elles devenues inférieures parce qu'elles coûtent beaucoup moins aujourd'hui? Nous, M. Lusher et M. Rodgers les trouvent excellentes et nous nous en rapportons à leur jugement; d'où nous concluons qu'avec une nouvelle réduction d'allocation, nous aurons encore des écoles très convenables, n'admettant qu'une légère différence de l'*excellent au très bon*. On peut se contenter de ce dernier terme. Nous appliquerons les mêmes réductions à toutes les parties du budget général de la ville et l'on verra que la limitation de la taxe à 10 mills ne peut en aucune manière nuire au gouvernement de la communauté.

VICE-CONSUL A PHILADELPHIE — M. Aubin-Desfougerais vient d'être nommé vice-consul de France à Philadelphie.

NOMINATION — M. Bellaguet, ancien chancelier du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, vient d'être nommé vice-consul à Belfast, Irlande.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Méridional*, d'Abbéville :

La canne, favorisée par les pluies presque à vue d'œil. La chaleur également active la sève. La récolte en général présente un aspect des plus satisfaisants.

Nous constatons avec plaisir qu'il n'y a point de chenilles (insectes) dans notre paroisse et que papa coton est libre d'étaler ses grabots.

L'état sanitaire de notre paroisse est excellent. Le vent du nord a bien apporté dans ses ailes quelques cas de fièvre, mais heureusement qu'elles cèdent facilement au traitement de nos esculapes.

Les animaux sont recherchés. Plusieurs troupeaux ont déjà passé dans notre village et on nous apprend que le prix des bêtes à cornes augmente sensiblement.—Vachers tant mieux. Que vos peines soyent au moins quelque fois rémunérées.

LIBRAIRIE HÉBERT—La maison Hébert, mise au coin des rues Chartres et Bienville, vient de recevoir l'*Illustration* et le *Monde Illustré* du 9 août.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dessus, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Placements avantageux en inventions patentées, nouveautés, etc., à l'Inventors' Depot, 101 Canal.

UNE LETTRE ANONYME ADRESSÉE AU PAPE.—Londres, 22 août.—On mande de Rome au *Standard* que le pape a reçu de Baltimore une lettre anonyme le mettant en garde contre les tentatives d'empoisonnement qui pourraient être dirigées contre lui, mais la lettre contient tant de détails sur la vie privée du pape qu'il y a lieu de croire qu'elle n'a été mise à la poste en Amérique que pour donner le change sur sa provenance. Une enquête est commencée.

FRANCE.—LA "MARSEILLAISE" AU PALAIS-ROYAL.—Paris, 22 août.—Quelque désordre a été causé hier soir par le refus de la musique du Palais-Royal d'obéir aux élements d'un groupe qui demandait la *Marseillaise*. Il y a eu plusieurs arrestations. Mais les personnes arrêtées ont été remises en liberté.

—Le *Journal officiel* publie aujourd'hui un arrêté de M. Jules Ferry nommant des élèves à l'Ecole normale supérieure. Dans la section des lettres, en tête de la liste, nous remarquons le nom de M. Doumic, l'élève de Fontanes qui a crié: *vive le roi!* à la distribution des prix du concours général.

REMÈDE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE.—Un Japonais, nommé Sekimidzu Harnkichi, vient d'inventer une machine électrique qui rend aux vers à soie malades la santé et la force.

Pourquoi n'essaierait-on pas sa machine contre la fièvre jaune.

LE TÉLÉPHONE A PARIS.—Londres, 21 août.—On mande de Paris au Standard: "La compagnie Edison a obtenu l'autorisation du gouvernement d'établir des téléphones dans les différents quartiers de Paris."

FOU DE JOIE!—On a dit que la joie faisait peur: elle vient de rendre fou un jeune homme d'Yverdon, en Suisse, qui a gagné un lot de quarante-cinq mille francs au tirage d'un emprunt de la ville de Fribourg.

Les machinistes et ouvriers en fer, cuivre, verre et bois, ayant des fonds, peuvent fabriquer et vendre des inventions patentées et nouvelles.—J. Benj. Chandler, 101 Canal.

—La cause de l'incendie qui a détruit la moitié du village de Châtenois, près de Schlestadt, est attribuée à l'imprudence d'un fumeur, qui a laissé tomber sa pipe sur un fagot dans un étable; un courant a propagé le feu avec une rapidité effrayante. La fabrique Kœnig est brûlée de fond en comble. "Impossible de dépeindre, dit un témoin oculaire, la terreur des victimes de ce désastre: les enfants se sauvaient affolés, les femmes s'arrachaient les cheveux, se lamentaient et essayant d'emporter tout ce qu'elles pouvaient arracher aux flammes."

—M. Alfred Naquet vient de terminer son rapport sur les diverses propositions relatives au droit d'association, présentées à la Chambre par MM. Louis Blanc, Louis Legrand et Alfred Naquet.

Ce rapport sera discuté à la rentrée des Chambres.

—On s'arrêteront les exploits des joueurs de billard!

Voici maintenant qu'on annonce l'arrivée en France d'un Japonais qui fait 1852 carambolages d'une seule série.

Oh sont les célébrités d'antan?

Alors cent carambolages étaient regardés comme un phénomène.

C'est à propos de Payan, qui carambolait cent fois de suite, que Henri Monnier disait:

—Quand je joue avec lui et que c'est son tour, je vais faire une course dans le quartier.

Aujourd'hui, ce n'est pas une course, c'est un voyage qu'on pourrait faire.

J. B. Chandler, agent-général, No 101 rue du Canal, fournira aux marchands et sollicitours des articles patentés et nouveautés aux prix de fabrique.

LE CANAL DE PANAMA.

Nous lisons dans le *Messager franco-américain* :

M. de Lesseps s'est fait précéder aux Etats-Unis par Nathan Appleton, de Boston, dont il a souvent été question dans les comptes-rendus des séances du Congrès de France ou dans les journaux publiés par le gouvernement français. M. Appleton a dit à un reporter du *Herald* que la Compagnie du canal de Panama n'était pas encore légalement organisée, mais qu'elle ne tarderait pas à l'être, et que lui, Nathan Appleton, en était très probablement élu l'agent américain, sur la demande de M. de Lesseps. A une question du reporter sur le caractère exact de sa mission, M. Appleton a répondu:

"Nous croyons que l'opposition de ce pays vient du manque d'une connaissance précise de la portée de l'entreprise. Ce que je me propose de faire, c'est de présenter clairement l'affaire au public américain. Je tiens des conférences sur ce sujet; je m'entretiendrai avec les capitalistes et les autres personnes intéressées.

"—M. de Lesseps, que fera-t-il?

"—Il voyagera sur tout le continent, visitera les principales villes, discutera avec les hommes importants et combattra les préjugés existés, j'en suis convaincu, par ceux dont l'intérêt est d'empêcher l'exécution d'un canal quelconque, ou qui ont de prétendues recherches de quelque Etat par lequel on pourrait tracer un autre canal."

A la question de savoir s'il n'y aurait pas des objections tirées de considérations politiques, M. Appleton a répondu qu'il ne pouvait y avoir aucune objection de ce genre parce que le canal serait creusé et administré à titre d'entreprise particulière. On ne demanderait à aucun gouvernement de garantir l'intérêt des sommes souscrites, non plus que de garantir la neutralité. Le Congrès international a posé que la neutralité du passage pouvait se maintenir entre les mains d'une compagnie particulière.

Mais n'y a-t-il pas une autre route préférable à celle de Panama pour un canal? M. Appleton répond que le canal de Panama est le seul praticable. La seule autre route dont il ait été sérieusement question est celle de Lull et Menocal, pour laquelle s'était prononcée une commission du gouvernement américain. Mais il faudrait au canal creusé sur cette route dix-sept écluses, qui retarderaient tellement la navigation, qu'on ne pourrait faire passer plus de dix navires par jour, et qui feraient monter les frais de passage à une somme énorme. Le canal de Panama serait à niveau et nécessiterait tout au plus une écluse pour la marée à l'extrémité.

Encore M. de Lesseps pense-t-il qu'on pourra s'en dispenser. Le canal livrerait passage à cinquante navires par jour. La seule grande difficulté offerte par la route de Panama est la nécessité de couper une haute chaine de collines sur une distance de quatre milles; mais ce n'est que le quart de la profonde excavation qu'il faudrait faire sur la route Lull-Menocal. On ne peut donc considérer l'objection comme sérieuse.

Enfin, on demande ce que deviendra l'entreprise si M. de Lesseps ne parvient pas à triompher des objections américaines. M. Appleton pense que cela n'arrêtera pas le travail. La plus grande partie du capital viendra de France, et il n'y a aucune raison pour que le gouvernement des Etats-Unis intervienne dans l'affaire. D'ailleurs, sous beaucoup de rapports, cette affaire sera américaine. Les principaux bureaux de la Compagnie seront à New York; c'est de cette ville que le travail sera dirigé, et c'est là qu'on en recevra directement le bénéfice. M. Appleton a terminé en disant que M. l'ingénieur Blanchet était arrivé avec lui par la *France*, et qu'il doit se rendre immédiatement sur l'isthme de Panama, pour commencer son œuvre de pionnier.

Placements avantageux en inventions patentées, nouveautés, etc., à l'Inventors' Depot, 101 Canal.

ESPAGNE.

Ce n'est décidément pas à Madrid qu'il faut aller chercher le parfait modèle du gouvernement parlementaire.

Les Chambres espagnoles viennent d'être prorogées brusquement sans même avoir commencé la discussion du budget. Un simple décret fera ce qu'elles n'ont pu faire: ce décret décide que le budget du dernier exercice servira de loi pour l'exercice courant. Les impôts seront perçus et les dépenses effectuées en dehors de tout concours, de tout contrôle du Parlement, qui n'aura, plus tard, qu'à ratifier des faits accomplis.

Le gouvernement a toutefois, avant de congédier les Chambres, eu le pris soin de leur faire approuver toute une série de crédits supplémentaires, parmi lesquels figure, en première ligne, un crédit de 36 millions de francs pour le seul ministère de la guerre. Pour justifier ce gros chiffre,—qui n'a pas été voté sans opposition,— le seul argument invoqué est tiré de l'état d'inquiétude et de sourde agitation où se trouverait le pays. On est obligé d'admettre qu'il a ses raisons, le ministre qui a porté à la tribune cette déclaration de non-confiance.

D'assez tristes explications ont été données, dans l'une des dernières séances des Cortès, sur la situation des provinces méridionales de la Péninsule, où une extrême sécheresse a fait le plus grand mal aux récoltes. Les députés ont demandé au gouvernement de soumettre à une remise ou totale ou partielle de la contribution foncière et des droits d'octroi aux localités les plus durement éprouvées. Cette proposition a été écartée, à la demande du ministre des finances, qui a vu, toutefois, un certain nombre de membres de la majorité acquise au cabinet s'y rallier.

Personnellement, le ministère est assez vivement attaqué, à l'occasion du décret rapport émané que vient de publier la commission de la dette publique. Cette commission, qui est composée de créanciers et de députés dont le mandat se renouvelle chaque année, en pleine vivement de n'avoir pu obtenir, malgré de pressantes réclamations, des éclaircissements suffisants sur les contrats auxquels sont affectés, comme garantie, des titres inscrits sur les états de la dette pour une valeur de près de 3 milliards de francs. Elle dénonce, en outre, des irrégularités graves, des fraudes énormes qui auraient été découvertes tout récemment, et attesteraient la nécessité de prompts réformes dans l'administration des finances et dans l'organisation spéciale du service de la dette.

LE 9 SEPTEMBRE 1870.—On a annoncé la mort, à Heidelberg, du duc Guillaume de Mecklembourg-Schwerin, succombant aux blessures qu'il a reçues, le 9 septembre 1870, dans l'explosion de la citadelle de Laon.

Cette mort rappelle l'acte héroïque de patriotisme du garde d'artillerie Henriot.

Le 9 septembre, à onze heures du matin, au moment où un détachement prussien pénétrait dans la cour intérieure de la citadelle, l'air fut ébranlé coup sur coup par deux commotions terribles. La fumée dissipée, on constata que la poudrière avait sauté, en produisant d'effroyables ravages.

Les Prussiens eurent 3 officiers et 39 hommes tués; 12 officiers et 60 hommes blessés; parmi ces derniers, le duc Guillaume.

L'enquête relative à l'explosion a prouvé que c'était le garde d'artillerie Henriot qui avait fait sauter la poudrière.

Malheureusement, beaucoup de Français, lui compris, ont payé de leur vie cet acte d'héroïsme antique.

La douleur de nombreuses familles du Vermandois est donc encore trop vive pour que nous nous rangions à l'idée d'un de nos correspondants qui voudrait proposer à M. Hengelhardt de donner le nom d'Henriot à l'une de nos rues.

—De sérieux débats auront lieu, sans doute, à la rentrée, au sujet de la proposition de M. Boysset, tendant à l'abrogation du concordat.

Le *Nouveau Journal* assure que M. Gambetta est hostile à cette proposition.

"Il ne faut pas, aurait dit, hier, le président de la Chambre à un membre de la majorité, débuter le concordat, mais l'anéantir immédiatement."

On croit que c'est M. Devès, le rapporteur du budget, qui soutiendra, à la tribune, la nécessité du concordat.

Le métier (et son bâtiment) qui a servi dans une grande manufacture de lainage de 1855, a été à 160 acres de terre. S'adresser à J. Benj. Chandler, 101 Canal.

M. JULES SIMON.

Le *Figaro* publie le télégramme suivant, et tout en ayant pour la forme de la conversation dont il est question, maintient l'exactitude de son récit.

Rédacteur du FIGARO, *Paris.*

Prière de vouloir bien avertir vos lecteurs que la conversation à mon entrevue avec M. Jules Simon et celles de diverses personnes signalées à l'Académie sont absolument sans fondement de véracité.

JULES SIMON.

Le *Petit Nord* publie les deux lettres suivantes. La première est adressée à M. Jules Simon par le comité démocratique de Reims, la seconde est signée par plusieurs à ce questionné par M. Jules Simon:

Monsieur le sénateur,

Nous avons été vos électeurs.

Permettez-nous, à ce titre, de vous exprimer nos regrets de vous voir prendre, dans la grande question qui passionne en ce moment le pays, une attitude qui fait la joie du vieux parti conservateur, et qui semble avoir le caractère d'une opposition à la Chambre et au gouvernement.

Ne craignez-vous pas de susciter un conflit entre les pouvoirs de l'Etat, au moment où notre jeune République a besoin de rester unie et forte contre les coalitions des ennemis de la République?

Cette crainte, nous l'avons, nous, c'est pourquoi, au nom des comités démocratiques et des ouvriers de Reims, nous croyons devoir vous faire part de nos anxiétés et de nos alarmes.

Nous sommes convaincus, monsieur le sénateur, absolument indignes de nous; vous ne pouvez pas espérer vous rendre regarder comme nous étant étranger, et vous vous arrêterez devant cette pensée que la ville de Reims puisse jamais se considérer comme déçue dans les espérances qu'elle avait placées en vous.

C'est dans cette confiance, monsieur le sénateur, que nous vous prions d'agréer l'expression de nos hommages.

Pour le comité démocratique,
BERNAZAT, président.
Pour le comité ouvrier,
ESTIENNELLE, président.

M. Jules Simon a répondu:

Paris, 7 août 1879.

Messieurs,

Je reconnais parfaitement votre droit de vous préoccuper de mes votes et de donner vos avis, pourvu que de mon côté je reste libre de voter suivant mes lumières et mes consciences. La loi de M. Jules Ferry contient dix articles. J'en vote neuf, sauf de très-légères modifications qui sont certainement des améliorations. Ces neuf articles renferment toutes les modifications à la loi de 1875 qui étaient réclamées par le parti républicain, toutes celles qu'avaient successivement proposées MM. Waddington et Bardoux. J'ai vu avec beaucoup de surprise et de chagrin M. Jules Ferry introduire, dans la proposition qu'il a faite à son tour, cet article 7 qui serait mieux à sa place dans une loi sur les associations ou dans une loi générale sur l'enseignement, car vous n'ignorez pas, puisque vous étudiez ces matières, que les congrégations non autorisées n'ont fondé aucun établissement d'enseignement supérieur. Cet article, s'il est voté, ne produira pas le résultat qu'on en attendait: les Jésuites pourront d'une congrégation autorisée ou reconnue le même enseignement; cependant nous aurons fourni aux ennemis de la République une arme qui sera dangereuse aux prochaines élections. C'est agir en véritables dupes.

Cet article, qui ne nous rapportera rien et qui peut nous coûter très-cher, est contraire à la liberté d'enseignement. Parmi ceux qui le défendent, les uns en conviennent très nettement et en regrettent leur parti; les autres s'efforcent de le nier, en recourant à des subtilités. Pour moi, la question ne fait pas le moindre doute; après avoir réclamé et défendu pendant quarante ans, dans mes discours et dans mes livres, toutes les libertés nécessaires et très-spécialement, au nom de la liberté de philosophie, la liberté de penser, d'enseigner et d'écrire, il ne m'est pas possible de voter aujourd'hui contre elle. Je sais et je crois que, pour rester fidèle à mon passé et à mes convictions, je me mets menacé de perdre ce que je pouvais avoir d'influence dans mon parti et de popularité; mais je vous demande à vous-mêmes, à vous qui êtes d'honnêtes gens, ce que vous penseriez d'un homme qui sacrifierait ses opinions à son intérêt.

On répète que j'abandonne les écoles de l'Etat et que je deviens l'auxiliaire des écoles congréganistes. Il n'y a rien de plus faux; il n'y a rien non plus de moins exact que la plupart des comptes-rendus des séances de la commission que je préside. La vérité est que je crois l'enseignement de l'Etat plus fort et moins menacé qu'on ne le dit, et que j'aime mieux le défendre en le réformant et en lui donnant les millions dont il a besoin, qu'en faisant contre ses concurrents des lois préventives, et par conséquent oppressives.

Je vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de ma considération.

JULES SIMON.

Les laitiers sont protégés contre la fraude et la falsification par la patente de Blackerly et Roland. J. B. Chandler's Inventors Depot, 101 Canal.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE.

Hier jeudi, à deux heures, l'Académie française a tenu sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Jules Simon. Un auditoire nombreux et des mieux composés s'était donné rendez-vous au palais Mazarin. Nous avons remarqué plusieurs sénateurs et députés, la plupart des membres du diverses sections de l'Institut, et quelques-uns des auteurs couronnés par l'Académie. M. de Lesseps assistait également à cette séance, qu'a rendue plus attrayante la présence d'un grand nombre de dames aux toilettes charmantes.

La séance a été ouverte par la lecture du rapport du secrétaire perpétuel sur les concours de l'année. Des applaudissements ont salué M. Ferdinand de Lesseps, sur qui tous les regards se sont fixés, lorsque, parlant des distinctions de Mme Henriette Loreau, le secrétaire perpétuel a dit, avec beaucoup d'à-propos:

Rien de plus intéressant, de plus curieux et de plus émouvant que ce recueil des voyages célèbres faits de nos jours. sur la côte australe et jusque dans le centre de l'Afrique, par des explorateurs anglais et américains, par des Français aussi: depuis le temps où, au XIVe siècle, des marins, partis de Dieppe, abordaient les côtes de la Guinée, jusqu'à ce jour où, en passant hier Plathme de Suez, comme il percera demain l'Isthme de Panama, notre ardent avant-poste, notre illustre confrère de tout, M. Ferdinand de Lesseps, faisait une sorte de grande île de ce vaste continent africain qu'ont traversé avec tant de hardiesse et d'honneur, au péril souvent, les vaillants, les généreux, les téméraires, dont ces dix volumes nous racontent l'histoire, qui n'est pas finie.

Au cours de sa lecture, M. le secrétaire s'est montré plein d'égards pour un personnage important du XIVme siècle, Synésius, "qui se distingua à la fois comme philosophe et comme écrivain avant de se distinguer comme évêque," à ce que nous apprend le rapporteur. Il ajoute même, avec une double malice:

Sa conversion religieuse s'opéra si simplement, si doucement, qu'on a dit de lui qu'il avait coulé dans la doctrine chrétienne.

Ces paroles obtinrent un succès de petits sourires, et nous voyons les regards de tous les ecclésiastiques présents s'arrêter avec une tendresse évidente sur la physionomie souriante de M. Jules Simon.

Après le secrétaire perpétuel, M. Camille Rousset a lu des fragments de deux pièces de vers qui ont remporté le prix de poésie, dont le sujet était: *la Poésie de la Science*. M. Rousset est un lecteur monotone, dont l'organe est parfois désagréable. La poésie de MM. Louis Demarigny et Jacques Normand et celle de M. George Renard n'en sont pas moins excellentes et applaudies. Quelle que soit la rencontre quelques chevilles, les vers de M. Renard nous semblent les meilleurs; ils ont de la vigueur, de l'entrain et du charme.

Enfin, M. Jules Simon a lu ce rapport, un rapport de 26 pages compactes, sur les prix de vertu. Une chambre ardente composée de l'assistance, lorsqu'elle a entendu la récit des bonnes actions qui ont fait décerner un prix à Mlle Léontine Nicolle, surveillante à la Salpêtrière. L'Académie a décerné à M. Etienne Maigre, de Marseille, un prix de 10,000 francs. M. Maigre est un sauveteur dont les exploits étaient devenus populaires à Marseille, où il servait à bord des navires du Frioul, que l'on disait dans la marine: "Un kilomètre de Maigre, il n'est pas prudent de se noyer."

Quatre médailles de 1,000 francs et dix-huit de 500 francs ont été décernées à diverses personnes signalées à l'Académie pour leurs actes de vertu.

Parmi les prix destinés à la littérature, on a particulièrement applaudi ceux mérités par MM. Hector Malot, Louis Simonin, Gabriel Compayré, Charles Schmidt, auteur d'une *Histoire littéraire de l'Alsace*, Henri de Bornier, Michael Masson, Charles Cros, Jules Claretie, Mme Théodore Bentzon et Mary Summer, femme du savant orientaliste du Collège de France, M. Fossaux.

La séance s'est terminée vers quatre heures et demie.

—On lit dans le *Nouveau Journal*:

"On travaille activement, au ministère de la justice, à un mouvement sur la magistrature, qui sera, croyons-nous, assez important.

"Ce mouvement s'étendra sur les justices de paix, dont bon nombre sont encore pour titulaires de véritables adversaires de nos institutions."

Wilson's Worm.—Cet impayable remède dans tous les cas d'indigestion, d'acidité, de nausée, et dans les maladies qui en sont la conséquence. Il est aussi un excellent purgatif pour les enfants. Il ne contient pas de calomel, ni aucune autre drogue dangereuse. Pour les adultes et les enfants. Prix 25 cts. Vente en gros chez Wilson & Co., 16 rue Bourbon.

Nouvelles Marchandises — Nouveaux genres. Reçues par les steamers dernièrement arrivés.

Armister Velvet Brussels, INGRAINS.

Le plus grand assortiment du Sud chez

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

Sources de douleurs.

Maladies de Cœur et de Chaleur et de Chaleur, Névralgie, Rhumatisme, Faiblesse et Nausée en grande variété. Arrêtées de bonne heure à des prix grandement réduits.

Voyez et voyez vous-même.

27 août—

PHARMACIE GENERALE

Au coin des rues Chartres et de Bienville

CETTE pharmacie, ouverte avec un plan de

MÉDICAMENTS DE CHOIX.

Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une habileté reconnue, qui seuls peuvent garantir la pureté et la force de tous les médicaments. Les médecins peuvent compter sur l'exécution exacte de leurs ordonnances.

L'ÉTOILE ROUGE,
COIN CANAL & BARONNE,
NOUVELLE-ORLÉANS,
LOUISIANE.
ARTHUR DURIEU, Propriétaire.

Bassetti & Xiques,

Successeurs de U. MARINONI.

37 et 39...RUE DECATUR...37 et 39

En débarquement du navire Alphonse et Marie No. 2, de Bordeaux:

160 Barriques Vin rouge, COUTREAU FILS.
100 " " " F. BARON.
80 barques Vin rouge, St. Louis, J. CORRIEZ & Co.

50 bls Vinaigre ORMAT Jne.
100 c. " "
100 c. Cognac à l'eau-de-vie, A. DROZ.
100 c. Fruits à
100 c. Absinthe, E. PERNOD.
10 bouteilles Cognac, CASTILLON, 1815.
bot et 10/8 Cognac, COMANDON & Cie.
100 c. Cognac 1 fois
25 c. " "
50 c. Rhum de Vieux, CLEMENTIN.
A vendre par BASSETTI & XIQUES,
22 août—F 37 & 39, rue Decatur.

Pardus

Mercredi, le 20 courant, à l'Arcade de M. Hermann, au coin des rues Conti et Carondelet, un chien appartenant à M. Ch. Gerbert, un petit chien noir, avec taches fauves, répondant au nom de Pardus. Une récompense sera donnée à celui qui les ramènera à l'adresse ci-dessus ou qui en donnera des renseignements.

26 août—3t

Demande d'emploi.

Un employé, qui a travaillé à la comptabilité d'une des plus fortes maisons de commerce en gros de cette ville, désire trouver un emploi quelconque en ville ou à la campagne.

S'adresser à HENRI BOSSET, Bureau de l'Abeille.

SOYEZ A TEMPS,

Pour vous procurer une partie des bons marchés, chez

DANZIGER.

CETTE SEMAINE.

Grand Balayage pour faire de la place pour la marchandise d'automne.

Grand Bargain dans les Etoffes pour Robes.
20 pièces Calico imprimés à 3 1/2 cts.
150 pièces Calico bonne grade Usine à 7 cts.
Bonding en toutes à 12 1/2 cts.
Bonding en toutes à 15 cts.
Grenadines 12 à 15 cts valant 20 cts.
Grenadines 20 à 25 cts valant 45 cts.
Grenadines à 30 cts valant 35 cts.
Nouvelles étoffes d'automne en Popelinettes, Alpagas, Mohairs, Laines brodé, etc.
Articles de ménage.
2 colonne corbeilles hack à 5 cts pièce.
Services de couteaux à 12 1/2 cts valant 25 cts.
Dames fil pour table à 50 cts valant 65 cts.
Ouvre cocos à 60 cts valant 90 cts.
Mouchoirs à ourlets à 60 cts la pièce.
Articles de demi.
Alpaca noir à 12 1/2 valant 25 cts.
Bonding noir à 12 1/2 valant 25 cts.
Grenadine noire à 12 1/2 valant 20 cts.
Chales Cashmere noir à $1.35 valant $2.00.
Crêpe Cashmere à 50 cts.
Soieries noires 7/8 à 60 cts valant $1.00.
Cashmere tout fait pour dames.
Balance de nos confections.
Peur Cachemire, réduction de 50 0/0.
Robes blanches de 6 à $6 valant à $3.
de $8 de $4.
etc. etc.
Manufactures de fantaisie pour Dames.
Jacques pour dames à 75 cts valant $1 25.
Capotes pour dames, 4 et 6 plis, à $2 cts.
Jupons à volants à 50 cts.
Jupons à 3 volants à $1 00.
Chemises pour dames, à 25 cts.
Chemises de à 50 cts.
Chemises brodées pour dames à 75 cts.
Chemises Brodées à la main à $1 25.
Robes de nuit pour dames à 75 cts.
Robes de nuit brodées à $1 00.
Lingerie pour Messieurs.
Jupons pour enfants garni de dentelle à 40 cts.
de à 60 et 75 cts.
500 Pelerines pour dames, assortiment très belles garnies de dentelle brodées et brodées.
Parasols et Parapluies.
Le grande variété.
Cannes, à 50 cts.
Cannes fantaisie à $1 50 valant $2 25.
Mouchoirs.
Bon blanc et fancy pour dames à 12 cts valant 20 cts.
Bon de couleur pour Dames à 12, 20 et 25 cts.
Bon de couleur pour Hommes à 12 1/2, 15 et 20 cts.
Bon blanc fancy, pour Hommes à 12 1/2 et 15 cts.
Chemises de dames pour hommes à 37 cts valant 50 cts.
100 pièces dentelle patentée à 12 1/2 valant 20 cts.
500 de à 15, 20 et 25cts.
Dentelles torchon, Flottes, Rouen, etc. etc.
Tissu soie pour voiles à 25 cts valant 50 cts.
Tissu soie pour voiles à 50 cts valant 75 cts.
Bonnets de nuit pour Dames à $1 50, $2 et $2 50.
Il lot de Corsets à $1 00.
Il lot d'ovalaise à 25 cts valant 50, 60 et 75cts
Bonnets et Mary Summer, femme du savant orientaliste du Collège de France, M. Fossaux.
Les prix des articles ci-dessus sont réduits de 25 à 50 0/0 pour faire place à l'Automne.
Cotton Blanket à 45 cts valant 65 cts.
Cotton Sacs à 5 cts.
Counterpanes blanches à 65 cts valant $1 00.
Counterpanes, cette occasion 25 cottons de marchandises d'automne de $1 par yard, blanc, couleur, ouvrent et fantaisie, etc. etc.

DANZIGER,
251 Rue du CANAL.
Bâtisse Touro.

24 août—

LISTE DE PRIX.

D. LOPEZ,

178 rue du Canal

—ET—

FORT ESPAGNOL.

Crème à la glace	Gateaux, 2 pour 5 cents
Sorbets 15 cents	Limonade 10 cents
Limonade gla- cée 15 cents	Lait 10 cents
Macédoine 15 cents	22août—1m

FORT ESPAGNOL

—DE—

Mme HUGO REDWITZ.

J'aurai toujours dans ma succursale du Fort Espagnol une bonne provision de

Bière à la glace.

Aussi des Vins et Liqueurs de tous les genres, des Sandwiches, de bons Cigares d'importation, etc., le tout aux prix de la ville.

Les visiteurs et les amateurs sont cordialement invités à venir voir mon établissement.

Etoile1—1m MME HUGO REDWITZ.

AVIS SPECIAL.

Sucre à vis. Sucre à vis.

20,000 sucre à